



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouveze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

06 NOV. 2025

Entrechaux, le

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Le quorum n'ayant pas été atteint au Bureau syndical, prévu initialement le jeudi 06 novembre 2025, une nouvelle réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Vendredi 14 novembre 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente, et celle du 11 juin 2025

Avis du bureau sur les projets de délibération

- 1- Recrutement d'un contrat d'apprentissage en 2026
- 2- Recrutement d'un stagiaire de master 2 en 2026
- 3- Actualisation du DUER

Décisions du Bureau

- 4- Choix de la procédure et engagement de la consultation du marché M2025-14-E
- 5- Choix de la procédure et engagement de la consultation du marché M2025-15-E

Questions diverses

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**